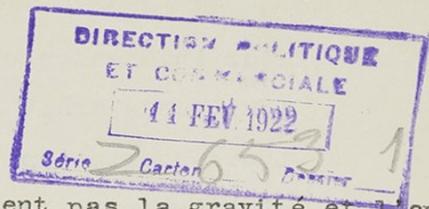


Paris, le 30 janvier 1922



Monsieur le Président,

Bien qu'ils ne méconnaissent pas la gravité et l'ampleur des problèmes redoutables qui, déjà se posent à votre esprit, à l'heure où la France dans un élan unanime vient de vous confier la lourde charge de ses destinées glorieuses, les représentants à Paris des Quatre Républiques du Caucase n'hésitent pas à considérer qu'ils ne sauraient tarder plus longtemps à placer sous les yeux de Votre Excellence par un exposé rapide et dans leurs grandes lignes, les efforts déjà réalisés par l'accomplissement du programme qu'ils se sont fixés et à la réalisation duquel ils ont consacré depuis de longs mois toute leur activité.

Sans doute Votre Excellence est-elle déjà trop bien informée de tous les problèmes, politiques et économiques, qui se posent à l'heure actuelle dans le monde entier, bouleversé dans ses fondements par une guerre sans précédent dans l'histoire, pour qu'il soit nécessaire ou même utile de préciser ici même l'intérêt de premier plan que présenterait, pour les Puissances Européennes et notamment pour la France, le rétablissement de la vie normale au Caucase dont les territoires sont occupés actuellement par les armées turques et bolchéviques. Il n'est cependant pas superflu de rappeler une fois de plus que les Quatre Républiques du Caucase: Azerbaïdjan, Arménie, Caucase du Nord, Géorgie, unies dans un même esprit de sincérité et de foi patriotiques, se tournent vers la France, à la générosité de laquelle les Nations opprimées n'ont jamais fait appel en vain, pour lui demander de les aider à recouvrer

Son Excellence
 Monsieur Raymond POINCARÉ
 Président du Conseil
 et Ministre des Affaires Etrangères
PARIS

Lettre signée des présidents des délégations des quatre États du Caucase au président de la République, Raymond Poincaré, Paris, 30 janvier 1922

leur indépendance et à reprendre dans le monde la place à laquelle leur donne droit leur situation géographique, l'importance de leurs populations, la richesse quasi inépuisable de leur sol, en même temps que la grandeur et l'ancienneté de leurs traditions séculaires.

D'autres que nous, Monsieur le Président du Conseil, des Français, auprès desquels nous avons trouvé en toutes circonstances un appui attentif et éclairé, vous diront dans quelles conditions se sont poursuivis les pourparlers entrepris entre nous-mêmes et les représentants du précédent Cabinet; ceux-là mêmes vous exposeront la gravité et l'importance exceptionnelle des problèmes, politiques, économiques, financiers, qui ont été envisagés au cours des fréquentes réunions que votre prédécesseur avait provoquées et qui groupaient, en même temps que les représentants des Républiques du Caucase, quelques-uns de ses collaborateurs plus spécialement chargés de l'étude de nos intérêts.

Pour le moment - et nous réservant de fournir tant à vous-même qu'à vos représentants toutes informations et précisions utiles sur les vastes problèmes qui nous occupent et dont le développement dépasserait le cadre de cette lettre - nous ne pouvons mieux faire que vous demander de trouver ci-inclus, copie du mémoire que les représentants des Républiques du Caucase ont fait parvenir le 6 janvier au Président du Conseil Suprême, réuni à Cannes, et dont nous reproduisons ci-dessous les conclusions:

1°.- Inclure les Républiques du Caucase dans le système du relèvement économique de l'Europe comme une unité économique entièrement distincte de la Russie;

2°.- décider qu'au cours de l'examen des conditions et du mode de participation des Républiques du Caucase dans le

**Lettre signée des présidents des délégations des quatre États du Caucase au
président de la République, Raymond Poincaré, Paris, 30 janvier 1922**

relèvement économique de l'Europe, nous soyons appelés et entendus en tant que représentants légaux des dites Républiques.

Nous ne doutons pas que, une fois ces conditions réalisées, la recherche de la solution à laquelle nous consacrons toute notre énergie ne se trouve grandement facilitée pour le plus grand bénéfice non seulement des Républiques du Caucase, mais encore de l'Europe toute entière.

Un autre point de vue de la question mérite d'être envisagé dès maintenant: l'existence indépendante des Républiques du Caucase est liée intimement à l'appui de la France, sans le concours de laquelle les Gouvernements des Quatre Républiques seront privés de ressources normales et les populations qu'ils représentent resteront soumises à la domination d'armées étrangères.

Aussi bien croyons-nous opportun de vous faire tenir ci-inclus copie d'une dépêche en date du 29 août 1921 par laquelle votre prédécesseur voulait bien faire connaître au Ministre plénipotentiaire de Géorgie à Paris qu'il s'empresserait le moment venu, de nous réserver tout le concours désirable pour faciliter avec les Banques ou Industries privées françaises la conclusion d'accords ayant pour objet la mise en valeur des régions que nous représentons.

Sans doute, il ne nous échappe pas que la conclusion d'importants accords financiers avec les Groupements privés avec lesquels nous sommes entrés ou pouvons entrer en relations dépend directement de la politique qui sera arrêtée, prochainement, nous l'espérons, par le Gouvernement Français, à l'égard des Gouvernements Indépendants du Caucase et nous comprenons parfaitement l'hésitation manifestée par les dits groupements en raison de l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons actuellement placés. Aussi bien nous permettons-nous de formuler une suggestion qui présente le double avantage d'aider dans une très large mesure nos négocia-

**Lettre signée des présidents des délégations des quatre États du Caucase au
président de la République, Raymond Poincaré, Paris, 30 janvier 1922**

tions financières et de ne pas engager pour le moment la politique de la France.

Peut-être le Gouvernement français pourrait-il faire connaître, dans la forme et de la manière qu'il jugerait opportun, aux Etablissements financiers, avec lesquels nous sommes actuellement en tractations, que quoiqu'il arrive ultérieurement, la France prendra les mesures nécessaires pour faire reconnaître les droits acquis au Caucase par des citoyens ou groupements français négociant avec les gouvernements indépendants du Caucase.

De toutes façons, nous tenons à répéter, Monsieur le Président, que nous nous tenons entièrement à votre disposition pour vous fournir tous renseignements utiles et nous sommes certain que l'on peut attendre de cette collaboration confiante et sincère les plus heureux résultats pour nos pays et nos malheureuses populations.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre plus haute considération.

A. Harunyan

Président de la Délégation
de la République Arménienne

A. Topchibacheff

Président de la Délégation
de la République d'Azerbaïdjan

A. M. Fernhoff

Président de la Délégation
de la République du Caucase du Nord

A. Tchenséla

Envoyé Extraordinaire
et Ministre Plénipotentiaire
de la République de Géorgie

Lettre signée des présidents des délégations des quatre États du Caucase au
président de la République, Raymond Poincaré, Paris, 30 janvier 1922